

La parole aux anciennes du BCF

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 33: **Les 20 ans du Bureau de la condition féminine**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PAROLE AUX ANCIENNES DU BCF Un travail varié et passionnant

Militante féministe depuis 1970, issue du Groupe Femmes de Delémont, je fus particulièrement attentive à la mise sur pied du Bureau de la condition féminine en 1979. Alors secrétaire au Service juridique, j'avais très envie d'avoir un poste de secrétaire au BCF. Aussi je postulai de manière interne début janvier 1979 déjà pour un poste à mi-temps. C'est ainsi que dès l'entrée en fonction de Marie-Josèphe Lachat, je fus sa secrétaire.

D'entrée nous fûmes complémentaires : elle apportait son bagage théorique, moi mon expérience pratique professionnelle et militante. Dès lors, il y eut peu de réflexions, d'actions, de décisions qui ne furent discutées, parfois âprement, ensemble.

Nos avis divergeaient souvent sur la stratégie à adopter : pour moi, le BCF devait déranger, il devait s'attaquer aux sujets tabous, tels par exemple l'avortement, le droit au travail des femmes, les bas salaires, etc. Il devait prendre des positions nettes lors de votations et soutenir résolument, lors des élections, des candidat-e-s ayant des positions fé-

ministes. Au fil des années, et aussi grâce au travail de la Commission du BCF, les prises de position furent davantage marquées.

Mon travail au BCF m'a permis de me réaliser professionnellement, de mettre à profit mon expérience, mes idées, mon imagination. C'est ainsi que je proposai le Bulletin Inform'elles (titre dont j'avais tiré l'idée du bulletin féministe belge Communiqu'elles), l'ouverture du BCF en un Centre libre d'accès aux femmes jurassiennes, ce que devint modestement les Permanences du BCF, un programme élaboré par et pour les femmes, ce qui aboutit aux Assises du BCF. Mon épopée au BCF fut aussi l'occasion de faire connaissance de personnalités féministes suisses et étrangères, comme par exemple, Huguette Bouchardeau Ministre du Gouvernement Mitterrand. Ce furent des rencontres multiples en Suisse et à l'étranger de femmes venant d'horizons divers, bref... 9 années d'un travail varié et toujours passionnant.

Guite Theurillat

Ancienne secrétaire-documentaliste

